

Tendances à long terme de la production de la pêche maritime en France



La criée à Lorient

Photo Vic Chepron

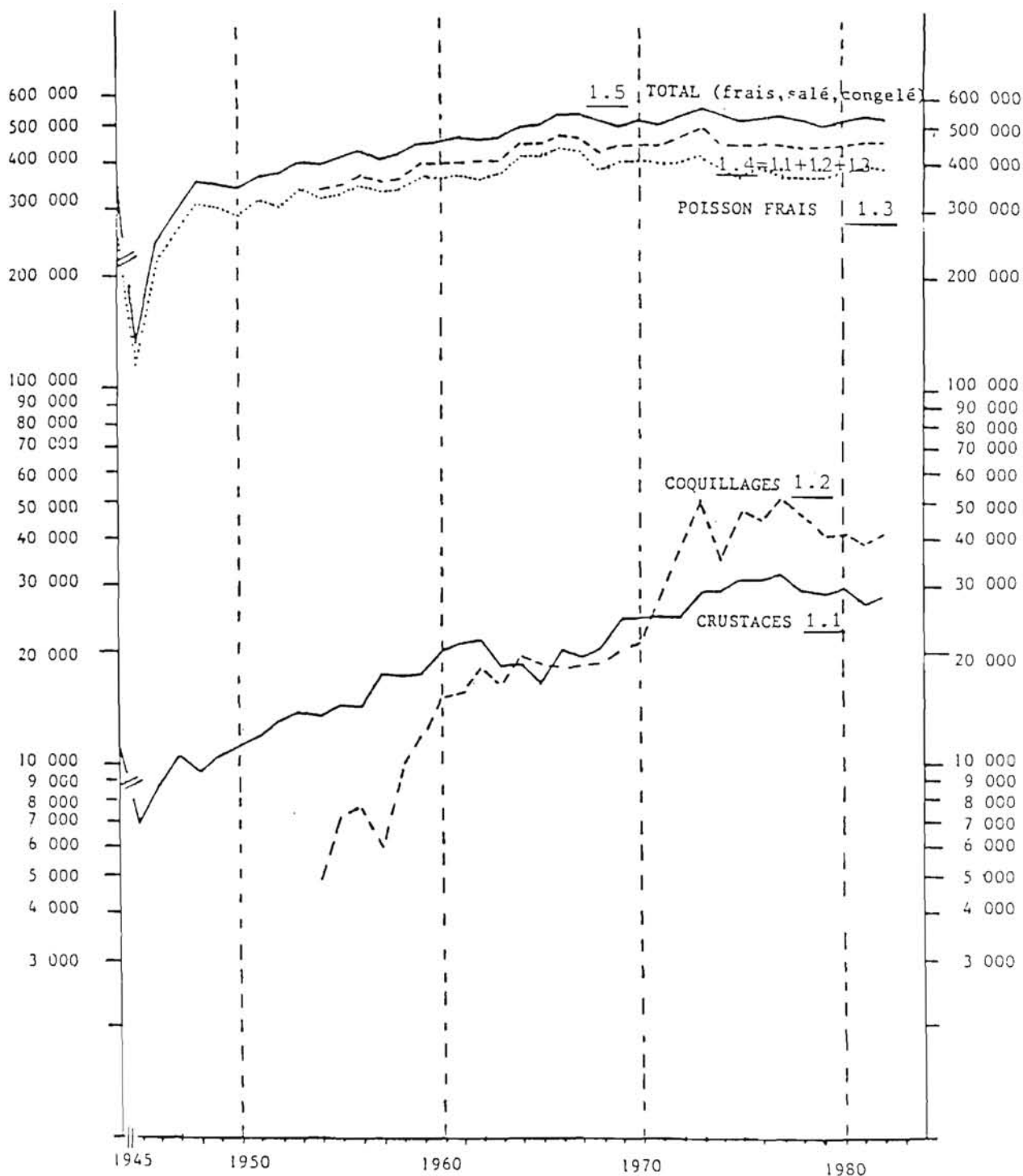
Les perspectives d'évolution des débarquements sont tributaires de nombreux facteurs politiques, économiques et biologiques.

De manière schématique, une augmentation de forte ampleur des débarquements dans les toutes prochaines années paraît peu probable pour les espèces dont les stocks sont actuellement pleinement exploités.

Il est à souligner que les mesures destinées à aménager

l'exploitation des stocks seraient souvent plus susceptibles d'améliorer les rendements des bateaux que d'accroître les captures totales. Les difficultés techniques liées à leur mise en œuvre font l'objet d'études au sein de l'IFREMER. Les perspectives de réduction de l'intensité de pêche sont tributaires de décisions des professionnels et des pouvoirs publics ; celles-ci paraissent peu probables à court terme mais sont envisageables à moyen terme.

Les évaluations de stocks menées par l'IFREMER indiquent l'existence de potentiels biologiques relativement importants pour des espèces pélagiques comme la sardine ou le chinchard. Les perspectives d'exploitation de ces stocks sont très incertaines. En l'état actuel des débouchés, leur exploitation dépend des possibilités de réduction des coûts de production ou d'une modification des procédés de valorisation. L'examen de ces possibilités est à effectuer.



QUANTITES DEBARQUEES (en tonnes)

1.1 - Crustacés.

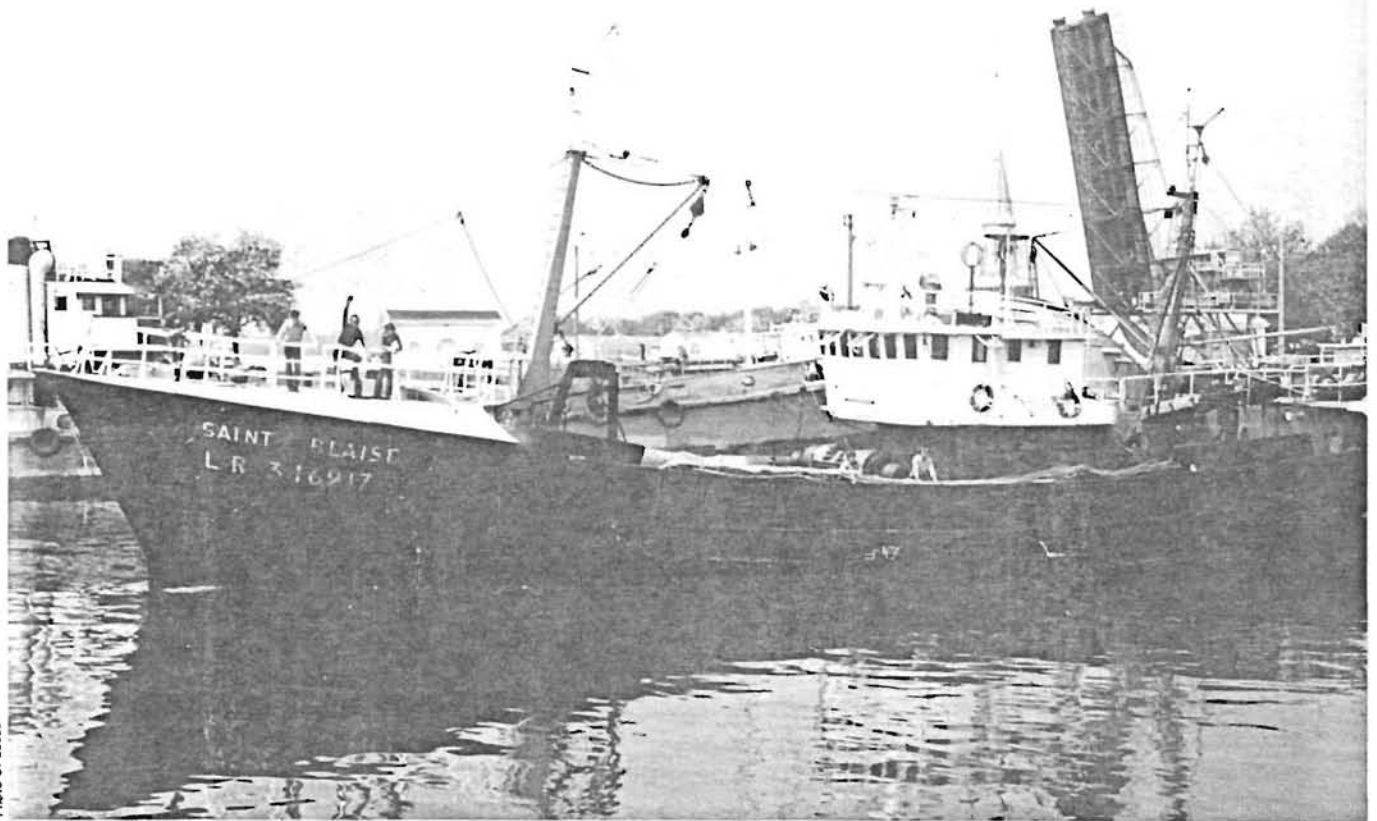
1.2 - Coquillages et mollusques de pêche (à l'exclusion de la moule : jusqu'en 1953, les quantités débarquées de coquille Saint Jacques sont données en nombre et non en poids).

1.3 - Poissons de fond ronds, poissons plats et poissons saisonniers à l'exclusion du thon albacore, patudo et listao à partir de 1968, ainsi que des produits de grande pêche).

1.4 - Total (1.1 + 1.2 + 1.3) (à l'exclusion de la pêche lointaine au thon et de la grande pêche).

1.5 - Total pêche française (frais, salé, congelé).

Source : Statistique des pêches maritimes, Direction des Pêches maritimes (Imprimerie Nationale).



Chalutier de pêche industrielle à La Rochelle.

L'évolution des quantités débarquées par la pêche métropolitaine a suivi trois grandes phases depuis l'après guerre (fig. 1) :

- une phase de reprise, au lendemain de la guerre,
- une phase d'expansion, de 1950 à 1966,
- une phase de plafonnement de 1966 à 1983.

1945-1950 : Phase de reprise

Les débarquements progressent très fortement de 1945 à 1948 et dépassent dès 1948 les niveaux atteints en 1938. Les débarquements de poissons frais passent ainsi de 115 000 tonnes en 1945 à 309 000 tonnes en 1948; ceux de l'ensemble des produits de la pêche maritime augmentent de 131 000 tonnes en 1945 à 354 000 tonnes en 1948.

Deux facteurs principaux sont à l'origine de cette forte reprise :

- la rapidité et l'ampleur de la reconstitution de la flotte de pêche, favorisée largement par la politique de reconstruction menée par les pouvoirs publics. La jauge totale de la flotte augmente de 123 000 tjb en 1945 à 225 000 tjb en 1949 (figure 3).
- l'abondance élevée de nombreux stocks résultant de la diminution très importante des captures au cours des hostilités. Dès 1949, cet effet paraît largement estompé puisque les débarquements diminuent en 1949 et 1950 alors que la jauge totale de la flotte continue à augmenter.

Cette reprise est accompagnée d'une diminution élevée du nombre de patrons propriétaires inscrits maritimes : leur nombre tombe de 18 000 en 1945 à 14 200 en 1952 (figure 3). L'effort de reconstruction a porté sur les navires de pêche hauturière; les besoins des autres secteurs d'activités ont contribué à détourner de la pêche une partie de la main-d'œuvre.

1950-1966 : Phase d'expansion :

Les débarquements augmentent de 1950 à 1966 au rythme annuel moyen de +2,9 % pour les poissons frais et de +3,0 % pour l'ensemble des produits de la pêche. Ils atteignent respectivement 440 000 tonnes et 548 000 tonnes en 1966.

Cette phase d'expansion masque deux sortes de déséquilibres :

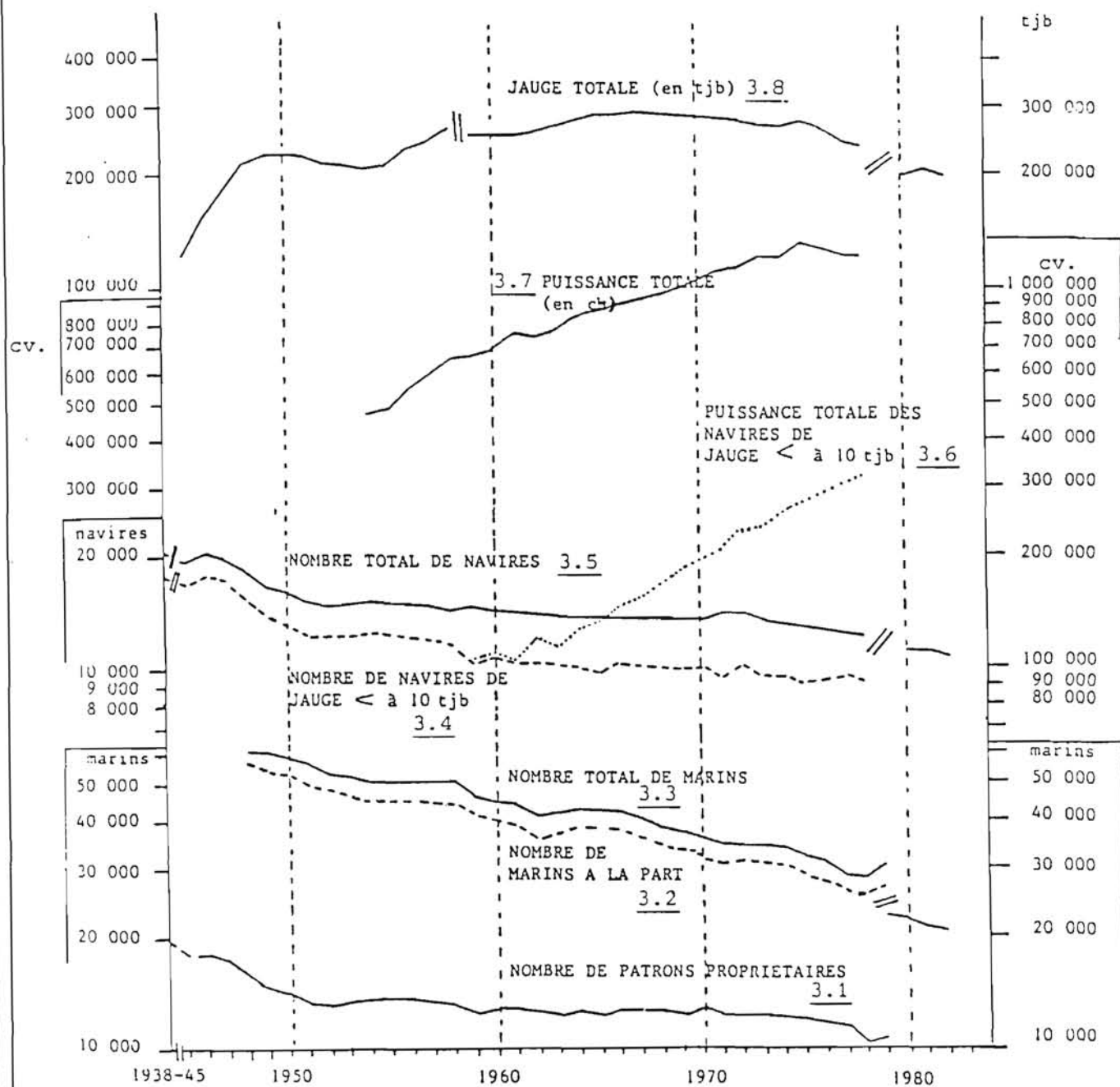
- **L'importante diminution d'abondance des stocks côtiers et hauturiers** La compétition étrangère contribue à la raréfaction des ressources. La flotte hauturière est amenée à se reconvertir rapidement au début des années 60 : les navires lorientais commencent à délaisser la pêche au merlu et les navires boulonnais la pêche au hareng pour exploiter les stocks de lieu noir, merlan, églefin et cabillaud.
- **Les perturbations des marchés.** La baisse progressive des barrières douanières consécutive à la création de la Communauté Economique Européenne et le niveau élevé des débarquements de la pêche hauturière en espèces alors « nou-

velles» déstabilisent en partie les marchés à partir de 1958. Le prix moyen du poisson frais baisse en francs constants de 1958 à 1966 (figure 2). Cette baisse limite l'augmentation du chiffre d'affaires de la pêche métropolitaine qu'aurait pu entraîner l'expansion de la production (à l'instar de l'évolution de 1950 à 1958). Aux difficultés des marchés en frais s'ajoutent celles de la grande pêche salée dont la production rencontre une demande de moins en moins forte.

La concurrence étrangère, tant pour l'appropriation des ressources que sur les marchés, est soutenue activement par des subventions. Les difficultés économiques de la pêche française amènent aussi les pouvoirs publics français à intervenir directement au moyen de subventions. De 1960 à 1968, celles-ci sont multipliées par cinq mais restent à un niveau bas (1,2 % de la valeur de la production au débarquement).

Cette phase d'expansion de la production est accompagnée d'une tendance à l'augmentation de la taille des navires et de leur puissance, et d'une diminution du nombre total de navires et de marins (figure 3). La puissance totale de la flotte augmente plus rapidement que les débarquements : elle progresse au rythme annuel moyen de +5,6 % de 1954 à 1966 et atteint 907 000 CV en 1966.

Les quelques critères disponibles d'efficacité de la flotte suivent les évolutions suivantes (figure 4) : la production (en volume et en valeur) par marin augmente, de même que la production par navire, tandis que la production par unité de puissance installée (ch) diminue. La



FLOTTE DE PECHE ET EFFECTIFS EMBARQUES

- 3.1. - Nombre de patrons propriétaires embarqués.
- 3.2. - Equipages à la part (patrons + officiers + hommes).
- 3.3. - Effectifs totaux (équipages au minimum garanti + équipages à la part).
- 3.4. - Nombre d'embarcations de moins de 10 tjb.
- 3.5. - Nombre total de navires.
- 3.6. - Puissance installée; embarcations de moins de 10 tjb (en cv).
- 3.7. - Puissance totale installée (en cv).
- 3.8. - Jauge totale de la flotte de pêche (en tjb).

Source : Statistique des pêches maritimes, Direction des Pêches maritimes (Imprimerie Nationale).



Photo S. Lucas

Un pêche-arrière de 87 m.

substitution du capital au travail explique en partie l'accroissement de la productivité apparente du travail. Les limites de l'abondance des ressources halieutiques, voire leur diminution lorsque les prélèvements opérés sont trop élevés, entraînent une baisse des captures par unité de puissance installée.

1966-1983 : Phase de plafonnement :

Les quantités débarquées de poissons frais retombent au cours des années 70 en-dessous de 400 000 tonnes. Cette évolution est en partie compensée jusqu'en 1976 par l'augmentation de la production de crustacés et de coquillages. Globalement, les débarquements de produits frais plafonnent autour de 460 000 tonnes.

Les quantités débarquées par la grande pêche surgelée passent par un maximum de 28 000 tonnes en 1974 pour tomber en-dessous de 15 000 tonnes en 1982. Cette production vient en substitution de la morue salée (44 000 tonnes en 1965).

La pêche thonière océanique constitue de la principale forme de pêche à avoir poursuivi son expansion depuis la moitié des années 70. Sa production varie depuis 1980 entre 50 000 et 60 000 tonnes contre 26 000 tonnes en 1970.

Cette phase de plafonnement de la production a vu se poursuivre la diminution

du nombre de navires et l'augmentation de leur puissance unitaire. Le nombre de navires passe de 42 400 en 1966 à 30 000 en 1979. Il est évalué à 21 000 en 1982 (cette dernière donnée n'est pas directement comparable avec celles des années antérieures à 1980 en raison de modifications intervenues dans la présentation des statistiques).

Le plafonnement des débarquements provient de plusieurs facteurs :

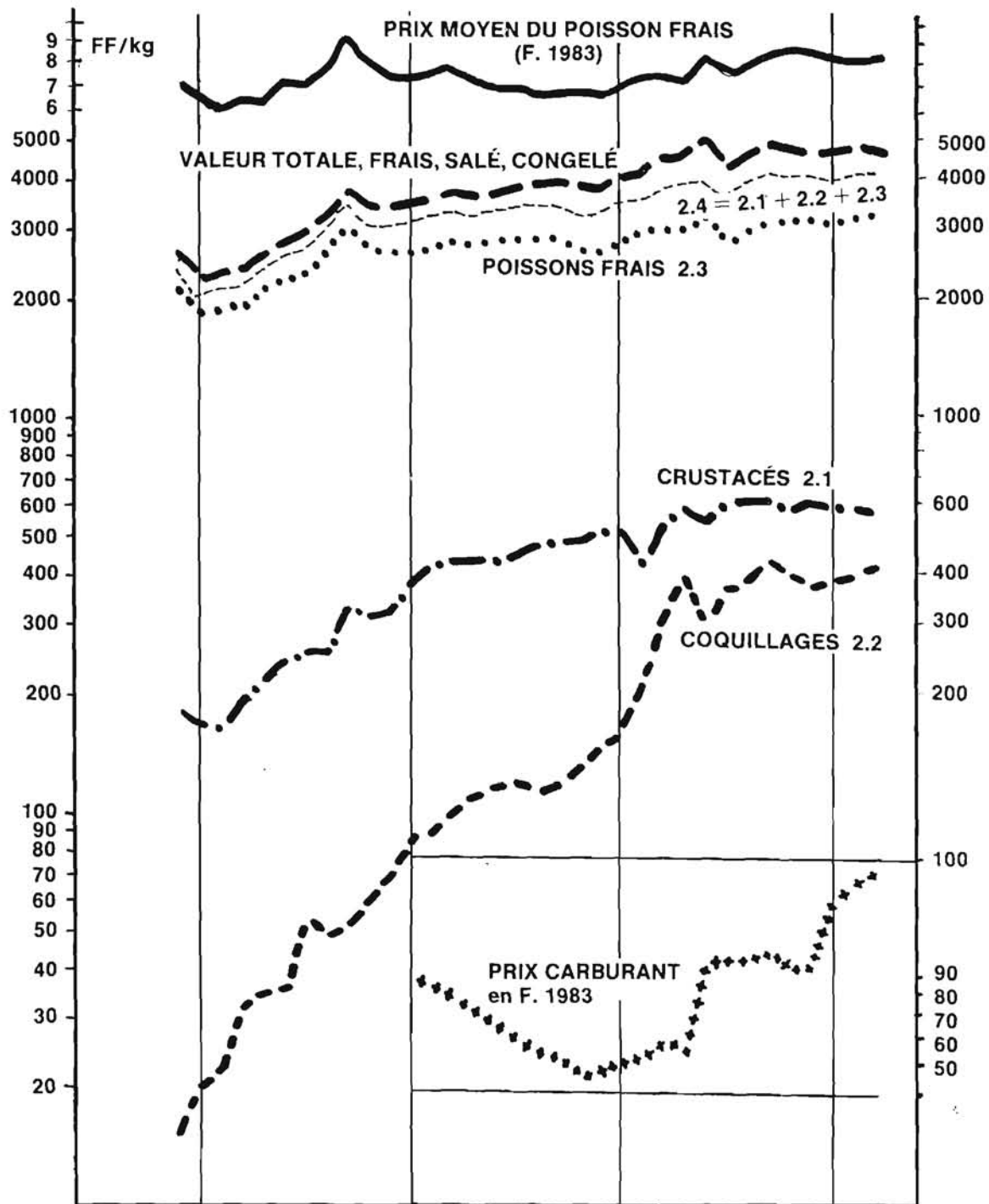
- **Les limites des capacités biologiques des stocks exploités.** La moyenne des débarquements de poissons frais au cours de la période 1969-1972 est inférieure de 5 % à celle de la période 1964-1967. La puissance moyenne installée progresse de 21 % entre ces deux

Chalutier de 45 m



Photo S. Lucas

Valeur des produits débarqués (en millions de francs 1983)



2.1 - Crustacés

2.2 - Coquillages et mollusques de pêche (à l'exclusion de la moule).

2.3 - Poissons de fond ronds, poissons plats et poissons saisonniers, (à l'exclusion du thon albacore jusqu'en 1967 et du thon congelé albacore, patudo et listao à partir de 1968 ainsi que des produits de la grande pêche).

2.4 - Total (2.1 + 2.2 + 2.3).

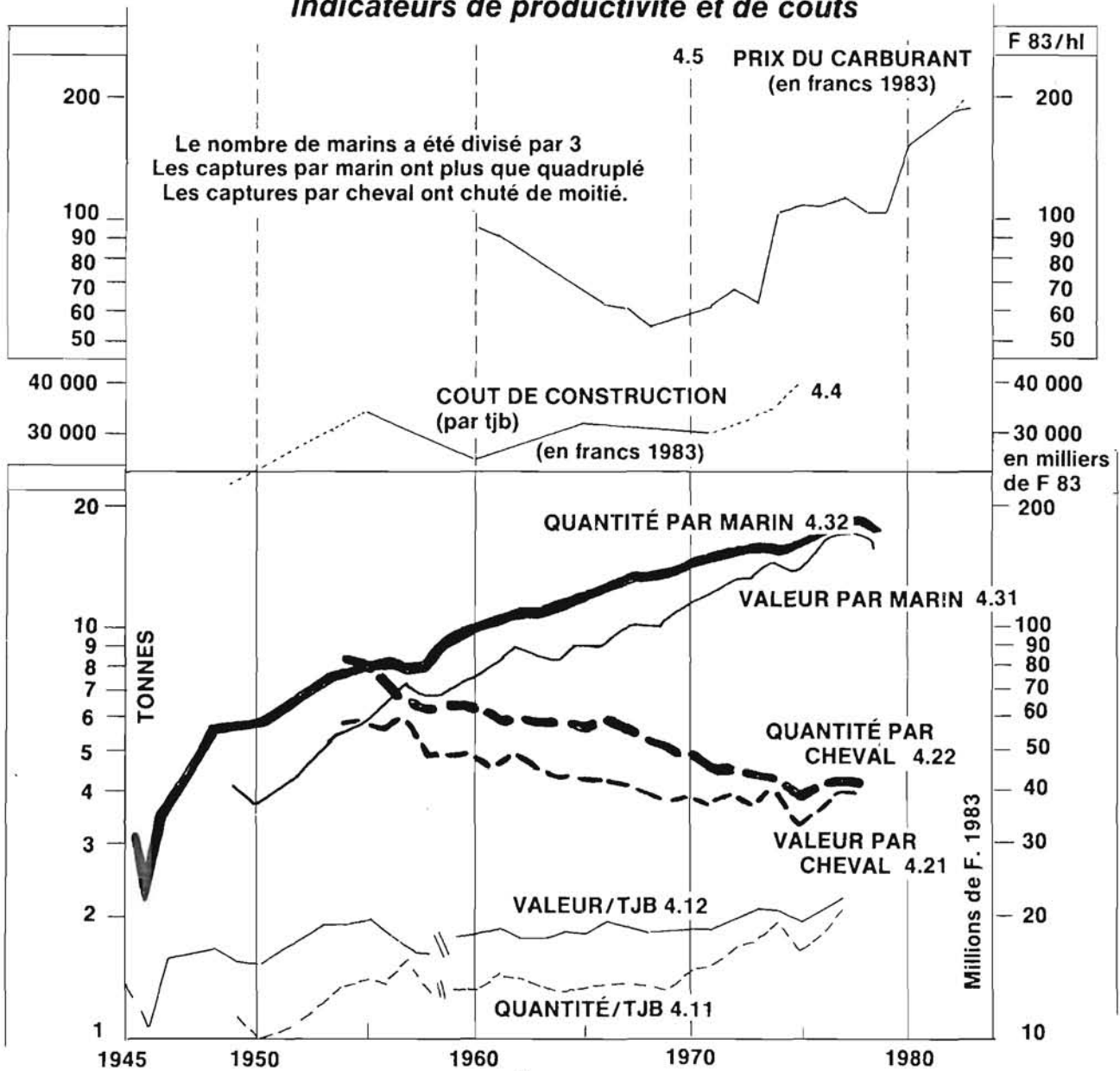
2.5 - Total pêche française.

2.6 - Prix moyen du poisson frais (en francs 1983 par kg).

Source : Statistique des pêches maritimes, Direction des Pêches maritimes (Imprimerie Nationale).

Indice des prix à la consommation, FMI et INSEE.

Indicateurs de productivité et de coûts



nota 4.2 : en milliers en F 83 x 10⁻¹
4.22 : en tonnes x 10⁻¹

4.11 - Ratio valeur des produits débarqués/jauge totale (en milliers de francs 1983).

4.12 - Ratio quantités débarquées/jauge totale (tonnes).

4.21 - Ratio valeur des produits débarqués/puissance installée (en millier de francs 1983 x 10⁻¹).

4.22 - Ratio quantités débarquées/puissance installée (tonnes x 10⁻¹).

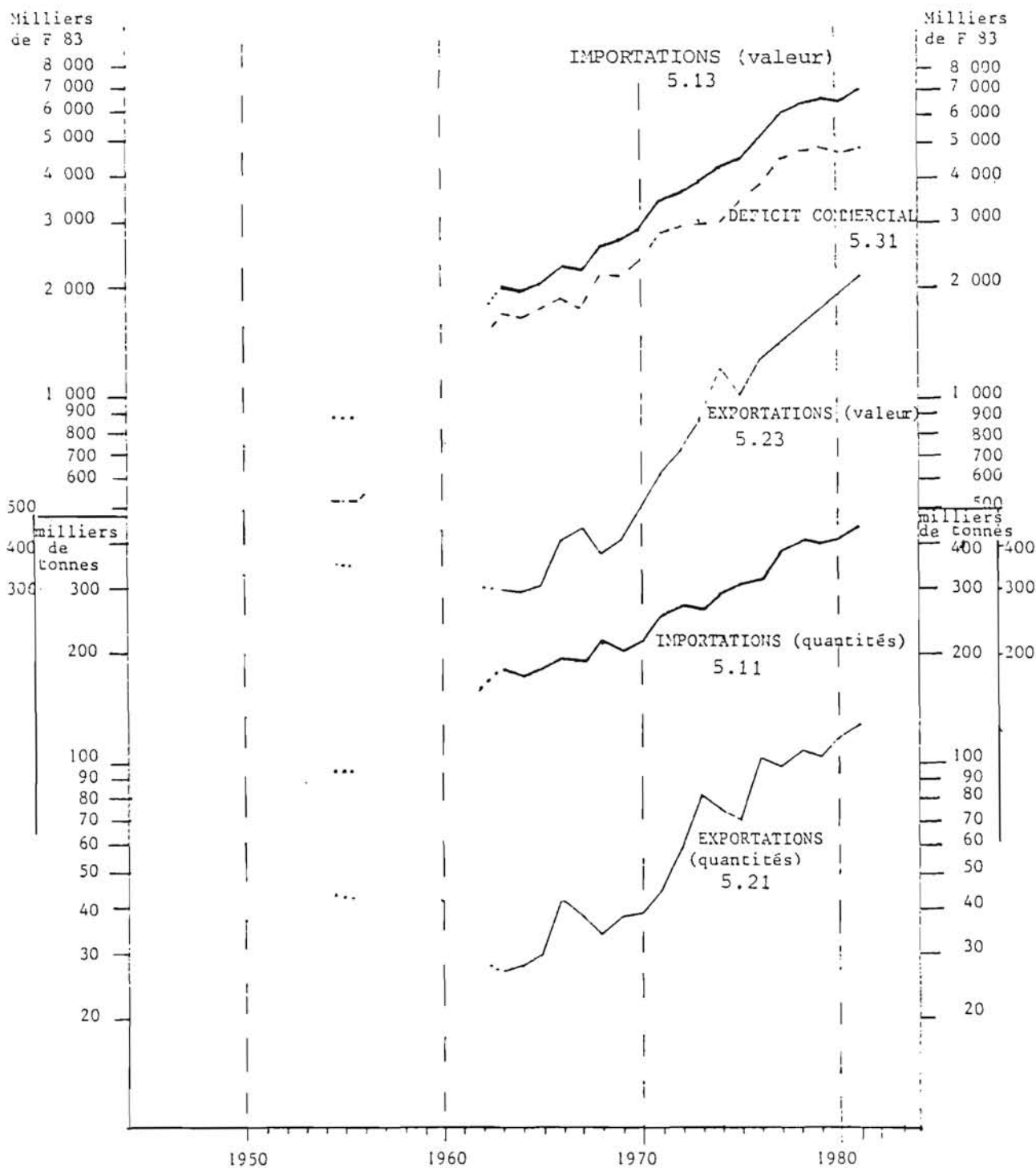
4.31 - Ratio valeur des produits débarqués/effectifs embarqués (en milliers de francs 1983).

4.32 - Ratio quantités débarquées/effectifs embarqués (tonnes).

4.4 - Coût moyen de construction par tjb (en francs 1983).

4.52 - Prix de vente sous douane de gazole à Boulogne-sur-mer (en francs 1983/hectolitre).

Source : Statistique des pêches maritimes, rapports des commissions des pêches, Comité professionnel du pétrole (pour la période de 1966-1983, les prix sont publiés dans la revue GERMES, n° 58, mai/juin 1983).



COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS DE LA MER (a)

5.11 - Quantités importées

5.13 - Valeur des importations (en francs 1983)

5.21 - Quantités exportées

5.23 - Valeur des exportations (en francs 1983).

5.31 - Solde commercial (en francs 1983).

(a) Y compris les produits d'eau douce; farines, graisses et algues marines exclues.

Source : Statistique des pêches maritimes (de 1963 à 1974), CCPM (rapport sur le commerce extérieur des produits de la pêche).

périodes, tandis que la jauge totale de la flotte stagne (-2 %). La comparaison de l'évolution de la puissance installée et des débarquements suggère qu'une augmentation des débarquements totaux était plus à attendre au début des années 70 d'une réduction des capacités de capture que de leur augmentation. Cela est dû au niveau des prélèvements opérés sur les stocks qui est élevé en regard de leur potentiel de renouvellement. Les études biologiques confirment au début des années 80 qu'une augmentation de l'intensité de pêche n'est pas de nature à accroître durablement les captures, ceci pour la majorité des stocks actuellement exploités. Les faits confirment ces études : la réduction de l'effort de pêche sur plusieurs stocks exploités par les navires hauturiers à la fin des années 70 et au début des années 80 permet aux chalutiers lorientais d'augmenter leur captures moyennes de 1 400 tonnes en 1975-1977 à 2 300 tonnes en 1983; les captures des chalutiers boulonnais passent de 2 300 tonnes en 1975-1977 à 3 000 tonnes en 1983.



Pêche classique à Fécamp.

• **Les difficultés des entreprises de pêche.** Les chocs pétroliers de 1973-74, de 1980 et les augmentations du coût du carburant consécutives à la hausse du dollar ont pesé sur les comptes d'exploitation des navires, en particulier de ceux pratiquant la pêche au chalut. Le premier choc pétrolier, suivi en 1975 d'une chute des prix du poisson sur les marchés français et internationaux, a touché une branche d'activité dont une partie importante venait de renouveler ses capacités de production. Certaines des entreprises de pêche hauturière ont ainsi dû revendre leurs navires à l'étranger (22 navires de 1975 à 1980, soit 12 500 tjb). Ce mouvement de revente et le niveau peu élevé des constructions nouvelles de navires se traduisent par une baisse de 14 % de la jauge totale de la flotte de pêche et de 8 % de la puissance installée entre 1975 et 1978. Le niveau moyen des captures de poissons frais pour la période

1975-1979 est inférieur de 12 % à celui de la période 1964-1967 et inférieur de 7,3 % à celui de la période 1969-1972. La diminution relativement soudaine des capacités de capture de 1975 à 1980 semble bien avoir entraîné pour partie celle des captures. (Son effet potentiel sur l'abondance des stocks ne peut se faire sentir qu'après un délai de réaction, ce qui a été confirmé pour les stocks exploités par la pêche hauturière).

Les difficultés des entreprises de pêche ont entraîné une intervention accrue des pouvoirs publics sous la forme de subventions. Au niveau national et communautaire, celles-ci sont multipliées par 9 de 1966 à 1982. Elles atteignent, en 1982, 8,6 % de la valeur de la production débarquée (sans compter les aides des collectivités territoriales).

• **L'extension des juridictions dans les zones de 200 milles.** L'accélération du mouvement d'extension des juridictions nationales ou communautaires sur une zone de 200 milles au large des côtes a entraîné en 1976-1977 une modification

sensible des possibilités d'accès aux ressources. L'effet d'éviction des eaux communautaires de flottilles de pays non membres de la CEE n'a pu, dans un premier temps, compenser l'éviction des flottilles françaises des eaux étrangères. Toutefois, la négociation d'accords de pêche avec les pays tiers a permis à la flottille thonière océanique de maintenir et même de développer ses activités. Le plafonnement de la production française, la complète mise en application du marché commun et la croissance de la demande entraînent une accélération des importations de produits de la mer au cours des années 70. Les importations croissent au rythme annuel moyen de +6,6 % en volume de 1970 à 1981, contre +2,5 % par an de 1963 à 1970 (figure 5). En comparaison, le rythme annuel moyen de croissance de la consommation est de +1,6 % en volume à partir de 1970.

CONCLUSION

Les perspectives d'évolution des débarquements sont tributaires de nombreux facteurs politiques, économiques et biologiques. Ceux-ci ne peuvent être appréhendés de manière complète dans cette courte revue de tendances à long terme. Un examen d'ensemble des aspects biologiques et techniques a été effectué par l'ISTPM en 1982 (1) pour chacune des principales zones de pêche exploitées.

De manière schématique, une augmentation de forte ampleur des débarquements dans les toutes prochaines années paraît peu probable **pour les espèces dont les stocks sont actuellement pleinement exploités.** L'aménagement de l'exploitation des stocks pourrait être de nature à augmenter les apports : l'ISTPM évaluait à +12 % l'accroissement potentiel de 1980 à 1985 des captures de poissons de fonds dans l'hypothèse d'une réduction de l'intensité de pêche (2). Pour d'autres stocks les accroissements potentiels de production peuvent être supérieurs.

Il est à souligner que les mesures destinées à aménager l'exploitation des stocks seraient souvent plus susceptibles d'améliorer les rendements des bateaux que d'accroître les captures totales. Les difficultés techniques liées à leur mise en œuvre font l'objet d'études au sein de l'IFREMER. Les perspectives de réduction de l'intensité de pêche sont tributaires de décisions des professionnels et des pouvoirs publics; celles-ci paraissent peu probables à court terme mais sont envisageables à moyen terme.

Les évaluations de stocks menées par l'IFREMER indiquent l'existence de potentiels biologiques relativement importants pour des espèces pélagiques comme la sardine ou le chinchard. Les perspectives d'exploitation de ces stocks sont très incertaines. En l'état actuel des débouchés, leur exploitation est tributaire des possibilités de réduction des coûts de production ou d'une modification des procédés de valorisation. L'examen de ces possibilités est à effectuer.

Les perspectives d'accroissement de la production liées aux opérations de repêchage et celles dépendant des résultats de la recherche aquacole sont en cours d'évaluation au sein de l'IFREMER.

Eric Meuriot
Département
"Stratégies de Développement
et d'Aménagement"
IFREMER - Paris

(1) « Réflexion sur les besoins en matière de recherche sur les pêches et les cultures marines », compte-rendu des réunions des 13 et 14 septembre 1982, ISTPM Nantes, 39 P.

(2) Rapport du Groupe de travail « Mer et littoral » : préparation du VIIIème Plan, La Documentation française, 364 p.

NOTA : Dans les représentations graphiques suivantes, pour la période antérieure à 1962, les statistiques relatives à la région Algérie ne sont pas prises en compte.